

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION sur le préavis municipal n °05/26 relatif aux **comptes communaux** concernant l'exercice 2025

Cadre des travaux

Dates des séances : 26 mai, 1^{er} et 8 juin 2026.

Membres de la Commission qui a toujours délibéré avec le quorum : Mmes Fabienne Gregersen, Evelyn Amacker, Floriane André, Laure Treboux, MM. François Martignier, Etienne Mercet, Huges Rubattel (excusé).

Le 20 mai 2026, les membres de la Municipalité, à savoir Mme Nathalie Guignard Pidoux ainsi que MM. Denis Currat, André Dunand et Marc Mazzariol, de même que M. Bernard Treboux, président du Conseil communal, ont remis en mains propres et présenté à la Commission les préavis n° 04/26 (Gestion de l'année 2025) et 05/26 (Comptes communaux 2025). Ils ont également répondu aux questions de la Commission.

Les justificatifs des écritures comptables, le grand livre, le bail forestier de l'AGFORS, le rapport de l'auditeur sur les comptes communaux et d'autres documents comptables ont, par la suite, été mis à notre disposition. La Commission a passé en revue les comptes 2025. Ce rapport s'appuie sur cette revue et les réponses apportées par la Municipalité aux différentes questions posées par la Commission.

Les données chiffrées et le respect des procédures comptables ont été vérifiés par la fiduciaire Heller S.A., dont le rapport a été remis à la Commission le 12 juin 2026. Il souligne la complexité du changement au plan comptable MCH2, l'investissement important du Boursier communal et de la Municipalité et encourage la Commune à maintenir avec rigueur ses efforts dans la consolidation du nouveau système comptable afin d'assurer la fiabilité, la transparence et la comparabilité des états financiers de la Commune dans le cadre du MCH2. La fiduciaire recommande également de renforcer les procédures de contrôle relatives à l'imputation comptable des charges et revenus pour le compte de résultats et les dépenses et recettes d'investissements tout en soulignant l'excellente tenue des comptes.

Comme les années précédentes de cette législature, la Commission relève la grande transparence des informations mises à sa disposition. Elle salue cette pratique, qui facilite grandement l'accomplissement de son mandat.

Commentaires d'ordre général

Le résultat des comptes communaux 2025 s'élève à CHF 3'623.05 (prévu au budget : déficit de CHF 182'254). Ce résultat positif est le fruit de plusieurs circonstances, notamment des revenus supplémentaires au niveau des impôts, de l'exploitation de la forêt et de la piscine, mais également des charges inférieures au budget concernant le réseau routier et des intérêts payés. Cependant, les résultats des écoles ainsi que de la structure d'accueil ont été bouclés avec un dépassement de CHF 50'000 respectivement CHF 70'000.

L'excédent de recettes a permis d'attribuer CHF 500'000 à la réserve de politique publique en vue de rembourser différents emprunts, mais aussi CHF 200'000 à la réfection des routes et CHF 200'000 à la réserve pour l'entretien du patrimoine.

La Commission prend note de la poursuite de l'assainissement des finances communales. En outre, cette évolution a permis à la Commune de Bassins de reprendre, en 2025, des investissements à hauteur de plus d'un million de francs, sans augmentation de l'endettement communal. Ces investissements ont notamment concerné les travaux au chemin de la Trappe et sur d'autres routes, l'éclairage public, la réfection du chalet de Mondion ainsi que la fin du réaménagement de la déchetterie.

Pour rappel, les investissements s'élevaient à CHF 155'000 en 2024 et étaient quasiment inexistantes en 2023. Sur le plan de l'endettement, un remboursement extraordinaire de CHF 500'000 a pu être effectué, tandis qu'une avance à terme fixe a été remboursée dans les délais témoignant d'un état de liquidité nettement amélioré.

Fonctionnement et normes comptables

En 2025, la Commune a changé son plan comptable en mettant en place le format MCH2, comme mentionné plus haut. La comparaison avec l'année 2024 est donc un peu plus complexe mais faisable. Par ailleurs, l'exercice 2025 a été traité par le boursier de la commune sur Abacus contrairement à l'année précédente gérée par la fiduciaire GRF. Cette transition a provoqué des charges accrues en francs et en heures de travail du côté de la Commune.

Dans les comptes 2025, les charges de fonctionnement transversales (salaires, chauffage, électricité, etc.) sont ventilées par domaine afin de rendre la lecture par centre de coût possible.

Finalement, en lien avec le nouveau format, l'auberge communal ainsi que les actions Romande Energie ont été reclassées au patrimoine financier au lieu d'administratif. Ce reclassement nécessite une validation explicite par le Conseil communal et explique sa mention sous Conclusions du présent rapport.

Forêts

Comme ces dernières années, le garde forestier a fait preuve de beaucoup de rigueur dans sa gestion de la forêt et a su valoriser financièrement les arbres malades. Il a ainsi contribué significativement au bon résultat de CHF 78'486. Nous le remercions chaleureusement.

Dettes

Les engagements financiers à court, moyen et long terme s'élèvent, au 31.12.2025, à CHF 13'956'171.50. Comme mentionné ci-dessus, un remboursement extraordinaire de la dette de CHF 500'000 a été réalisé cette année. L'endettement net par habitant a baissé de 273% en 2021 à 179% en 2025 (ratio entre les engagements de la Commune et son patrimoine financier).

Vu la situation financière améliorée de la Commune, les banques sont à nouveau plus enclines à entrer en matière pour des financements.

Piscine

Le déficit de la piscine s'élève, en 2025, à CHF 105'000, hors amortissement de CHF 100'000. Pour rappel, ce même déficit atteignait CHF 344'527 en 2021.

Cette évolution positive a été rendue possible grâce à la stabilité des charges et à une hausse importante des revenus, qui ont quadruplé entre 2021 et 2025. Il convient toutefois de tenir compte d'un remboursement extraordinaire de Romande Energie à hauteur de CHF 30'000 pour charges indument facturées ces dernières années.

Le principal défi consistera certainement à maintenir cet effort dans la durée afin de consolider les revenus. En effet, le soutien extraordinaire de l'AISE, sur un montant de CHF 30'000 par année, arrivera à échéance fin 2027 et devra être rediscuté. De plus, des investissements seront nécessaires, ce qui alourdira encore le bilan de la piscine.

Structure d'accueil

Comme évoqué dans le rapport de la Commission sur la gestion, les coûts liés au RAT sont supérieurs au budget, ceci en lien avec le fait que beaucoup de familles de Bassins font appel à d'autres structures du réseau. Par conséquent, la participation de Bassins aux coûts de ces mêmes structures augmente. Cette évolution a été annoncée par la Municipalité dans le préavis 01/24.

Auberge

La Municipalité mène actuellement une réflexion, en collaboration avec Gastro Consult, sur les possibilités d'adaptation du montant des loyers ainsi que sur les modifications des conditions des baux de l'auberge et de l'appartement pour 2027, démarche que nous encourageons.

Conclusions :

Vu le préavis n° 05/26 relatif aux comptes 2025 ;

Où les conclusions du rapport de la Commission précitée ;

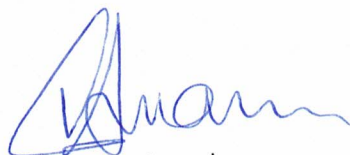
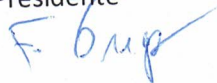
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

la Commission de gestion propose au Conseil communal :

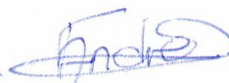
1. de valider le reclassement, au 01.01.2025, de l'auberge communale (CHF 38'000) et des actions Romande Energie (CHF 5'625), du patrimoine administratif au patrimoine financier ;
2. d'adopter les comptes et le bilan de la bourse communale pour l'année 2025 tels que présentés avec un excédent de recettes de CHF 3'623.05 porté en augmentation au compte capital qui s'élève désormais à CHF 637'400.11 ;
3. de donner décharge à la Municipalité et à la Bourse communale pour la tenue des comptes ;
4. de relever la Commission de son mandat.

Fait à Bassins, le 14 juin 2026.

Fabienne Gregersen
Présidente



Evelyn Amacker
Rapporteuse



Floriane André

Laure Treboux



François Martignier



Etienne Mercet

Hugues Rubattel